



Probleme avec mon proprietaire.....

Par **FRANCE83**, le **22/12/2008** à **11:10**

Mon proprietaire,ne veut pas fournir a la CAF ,l'attestation des loyers payés,chose qui est faite par chèque ,comme motif il invoque que je dois lui remettre le double des clefs, car en fevrier il voudrait cohabiter avec moi dans son appartement. Chose que je refuse ! J'ai un bail de 3ANS, qui va jusqu'en MAI 2011. Ce qui me pénalise aupres de la CAF ,car sans cette attestation ,malgré 2 courriers en A-R ,que je lui ai fait conseillé par l'ADIL ,je risque de perdre mes APL; D'autre part ,il veut maintenant reprendre son appartement pour y resider ,peut-il me donner mon congé avant la fin du bail?Merci de votre réponse.J'ai 64 ans avec des problèmes de santé;anti-depresseurs,,operation d'une hanche en vue ,,que peut -il faire?